

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 31 janvier 2018 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des médecins

NOR : SSAS1830027A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-8;
Vu la proposition en date du 23 mars 2017 de la Fédération nationale des orthophonistes,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommées assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des médecins au titre des représentants proposés par la Fédération nationale des orthophonistes :

- 1° En qualité de titulaire : Mme Isabelle MAREL.
- 2° En qualité de suppléantes : Mmes Anne DEHETRE et Séverine CAVAGNAC-WURTZ.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 31 janvier 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service adjoint
à la directrice de la sécurité sociale,
J. BOSREDON